

Le Sud-Kivu organise pacifiquement la résistance contre la dictature

Le refus manifeste de M. Mobutu de s'impliquer totalement dans le schéma de démocratisation de tout le système politique zaïrois, tel que tracé par la CNS, s'est confirmé par la signature de deux fameuses ordonnances présidentielles (lire Jua n° 439). Les réactions populaires ne se sont pas arrêtées. Elles sont soutenues entre autres par l'injonction du HCR au gouvernement de transition de recourir aux troupes étrangères, décision prise le 12 janvier 1993 aux fins de voir le Chef de l'Etat destitué par révocation pure et simple.

Après Kinshasa, les villes de Goma, Butembo (avec la mort de Nyamwisi), Uvira et Bukavu ont, le 15 janvier dernier, répondu au mot d'ordre de l'Union sacrée tel que transmis à la base par le programme de résistance populaire pour la destitution de M. Mobutu. Alors qu'il a été enregistré à Kinshasa des cas de morts d'homme (le secrétaire général adjoint du MPR chargé de la presse et éditeur du journal La Pendule, M. Makoba compte parmi les victimes), Bukavu et Uvira ont vécu à leur manière cette journée, dans le respect d'un vaste programme où ont été prévus du 15

au 19 janvier 1993 respectivement ce qui suit : journée "Ville morte", commémoration du 32ème anniversaire du héros national P.E. Lumumba et début d'une grève générale illimitée. Oui, on le sait, n'a plus été observée pour des raisons économiques faciles à comprendre.

Autant dire que la journée morte de vendredi 15 janvier a été une réussite totale. Car, le mot d'ordre a été scrupuleusement respecté par toute la population sud-kivutienne acquise au changement : bureaux, ateliers et magasins fermés ; aucune activité publique dans les trois zones urbaines à part un douloureux divorce constaté entre les forces du changement et quelques vendeurs du grand marché de Kadutu qui avaient normalement écoulé leurs marchandises en mijotant : "on est acquis au changement mais on a droit à la vie et personne ne mange les villes mortes".

Quelques représentants des partis politiques de changement, PDSC et UDPS en tête, ont fait le tour de la ville pour constater le glas d'un règne et conclure "enfin ça y est". Mais ils se rendront compte, trois jours plus tard,

que la population combattante restée à la maison "n'a pas circulé" avec un secret espoir que le lendemain allaient se libérer certains services et institutions à Kinshasa, en l'occurrence le Parlement, la Banque du Zaïre, la Direction générale des contributions et l'OZRT avant d'obtenir le départ du Maréchal président.

La rumeur, qui comme toujours a bonne langue, prétend que Mobutu a fui le pays par la porte de la ville marocaine de Fez. Tout le monde comprend que l'opération "Ville morte" n'est pas qu'une suite des mots. L'on croit qu'il est fini le temps où les "cadres" sacrifiaient cyniquement l'intérêt général au profit de leurs égoïsmes et leur soif perpétuelle du pouvoir.

Mais ce climat de vif espoir installé par la rumeur faisant cas de la fin imminente d'un règne sans partage sera troublé par les tracts lancés dans toutes les artères de la ville de Bukavu faisant état de l'arrivée au Sud-Kivu de "trois monstres chargés d'une mission secrète" et nuisible à la pacifique population de la ville de Bukavu. Trois noms sont cités : M. Kabuya (le porte-parole de M. Mobutu rentré sur la pointe de pieds à Kinshasa alors qu'il venait en famille), M. Manda Mobutu (Fils du Maréchal dont la silhouette aurait été vue dans un Nganda de la toute bouillante zone de Kadutu) alors qu'il s'agissait d'un "vendeur" des joueurs kinoïses en partance pour l'Europe et un monsieur sans nom, le conseiller juridique de Baramoto (dont la mère a été visitée après 11 ans), le patron de la fameuse Garde civile dont l'évocation du nom donne la chair de poule aux Sud-kivutiens.

Par-ci, par-là, le bien-fondé de l'opération "Ville morte" fait l'objet de commentaires divers. Surtout lorsqu'on apprend que Mobutu, bien que "en frêle état de santé" est toujours là, quelque part... mais en vie ! Le Sud-Kivu, en effet, souffre de la crise de discours politique susceptible de dissiper la rumeur, de convaincre et de persuader les "résistants" que le processus de changement amorcé est incontournable en dépit des embûches du moment. Conjoncture oblige. Mais l'obéissance sans contrainte à l'opération "Ville morte" (Kadutu a toutefois dénoncé quelques menaces anonymes proférées aux caciques déphasés et anachroniques qui voulaient circuler ou vaquer à leurs

occupations) est une preuve que la démocratie s'est installée au Sud-Kivu. Mais la crise économique, loin de passer son chemin, a fait son lit et s'est installée au pays au point de violer certaines consciences pourtant acquises au changement.

La sous-information peut conduire à l'extrémisme. A Uvira, la journée morte s'est terminée par un acte peu orthodoxe : l'occupation du 14 au 17 janvier des frontières zaïro-burundaises de Kavimvira et Kiliba par des jeunes "démocrates". Les observateurs avertis du paysage politique de notre région sont unanimes à reconnaître qu'une mutation - dangereuse à la longue - est en train de se produire au sein de la population d'Uvira pour la simple raison que les leaders régionaux évoluent en rang dispersé. Au risque de semer la confusion dans la tête de leurs combattants quant au type de comportement à adopter en cette période décisive du passage de la 2ème à la 3ème Républiques.

Le gouverneur du Sud-Kivu, le pasteur Kyembwa Walumona n'a pas, lors des journées mortes, voulu mouiller son abecost à Uvira. Il a préféré laisser faire le volubile leader Biringanine de l'UDPS pour ramener le calme dans les esprits surchauffés de la population de chef-lieu de la zone rurale qui porte le même nom.

En effet, on se rappellera qu'à l'occasion de ces journées de résistance et de destitution du Maréchal Mobutu, déclenchée par l'Union sacrée, quelques jeunes acquis au changement de l'UDPS, du PDSC, PALU, UDI, MNC/Let de l'UPE avaient investi les postes frontaliers de Kavimvira et de Kiliba après avoir chassé les agents de l'Oïda, SNIP/MP, OZAC, Hygiène (qui ne vaccine ni ne soigne personne), commerce extérieur... "afin de mieux contrôler les recettes de l'Etat et le trafic frontalier et surtout de mettre fin aux tracasseries administratives constatées par les combattants" de ces partis.

Cette occupation des frontières avait été précédée, selon plusieurs sources concordantes, d'une tension née du mécontentement des enseignants et des fonctionnaires qui ne pouvaient être payés par voie bancaire, faute de liquidité. Les gérants des banques avaient accusé pour leur part les services générateurs de recettes qui ne versaient pas leur argent en banques. Notamment la SNEL, la Regideso, le SNIP, l'OZAC... qui doivent rendre compte à la population du Sud-Kivu, quant à la destination de leurs recettes.

Imata Raphaël Déwen

M. Kubiha claqué la porte du MPR



Sans bruit ni tapage, M. Kubiha Mushizi Nsaraza, ancien vice-président régional et président régional intérimaire du MPR/Sud-Kivu, vient de démissionner de ce parti dont l'échec cuisant a été célébré par des jets de pierre lors de sa sortie manquée à Kadutu. Cette démission intervient au moment où le Société civile du Sud-Kivu vient de déclarer la chasse aux députés dont la majorité était acquise au MPR.

Le départ de M. Kubiha, grand artisan de l'implantation du MPR au Sud-Kivu et thuriféraire de ce parti contre vents et marées, confirme que cette région est acquise au changement. Cette décision prise le 26 janvier 1993 risque de laisser le MPR orphelin d'autant que son président, M. Lubula a pratiquement élu domicile à Kinshasa pour des raisons inavouées.

C'est pour "des raisons d'ordre strictement professionnelles" que M. Kubiha a abandonné son poste de vice-président régional du MPR. En tant que directeur de l'Aneza au Sud-Kivu, j'ai subi une forte pression de la part des opérateurs économiques, membres de l'Aneza, a poursuivi M. Kubiha. Qui a ajouté : bien que les statuts de l'Aneza et le règlement d'ordre intérieur régissant le fonctionnement des services administratifs de l'Aneza ne m'interdisaient pas d'adhérer à un parti politique, j'ai compris qu'il fallait prendre ma décision dans ce sens là.

M. Kubiha reste indépendant et n'opte pour aucun parti politique. Il a déclaré qu'il quitte le MPR comme il y est entré, c'est-à-dire la tête haute. Cependant, il n'apprécie pas ceux-là, qui en quittant leurs partis, se mettent à injurier les autres qui y sont restés ou à dénigrer ces partis et les dirigeants de ceux-ci. Ainsi, pour M. Kubiha, ses chances sur le plan politique restent encore intactes car demain, ajouta-t-il, les gens éliront demain les individus et non les partis. S'il faut plus tard entrer dans un parti politique, conclut Kubiha, je me référerai d'abord à ma base qui se trouve dans la zone de Kabare et dans la ville de Bukavu.

Pierre Kafua

L'ANEZA Sud-Kivu pour une dynamique commerciale nouvelle

La salle de réunion du secrétariat régional de l'ANEZA Sud-Kivu à Bukavu a, le 30 janvier 1993 servi de cadre à la tenue de l'assemblée générale de cette Association des entreprises du Zaïre.

Présidée par M. Mutiri-wa-Bashara, vice-président régional de l'Aneza/Sud-Kivu et Associé-gérant des Imprimeries du Kivu, l'assemblée a suivi et adopté le rapport 1992 du conseil régional de son association sur les activités du groupement régional et la situation matérielle et morale des entreprises.

A l'audition du rapport présenté par Mr Kubiha Mushizi, directeur régional de l'association, les 32 membres présents n'ont pas été surpris d'apprendre que les recettes réalisées en 1992 ont été de l'ordre de 16.948 \$ US, compte tenu de plusieurs paramètres politiques et socio-économiques, notamment l'insuffisance permanente des ressources dont ont souffert pratiquement tous les membres.

En effet, arrêté à 25.270 \$ US en recettes et à 23.294 \$ US en dépenses, le budget 1992 a été réalisé au 31 décembre de la même année comme suit : 16.948 \$ US de recettes (67,06 %), 16.126 \$ US, soit 69,22 % avec un solde de 1.807.762.608 Z, soit 8223 \$ US au taux de 1 \$ = 2.200.000 Z.

Un nombre considérable d'anciens membres n'ayant pas libéré la totalité de leurs cotisations, l'on peut considérer que le taux réel de réalisations du budget 1992, concernant les recettes a été de 46,7%. Du moins, si l'on tient compte des recettes additionnelles non budgétisées qui ont été générées par l'arrivée des nouveaux membres.

Dans son discours d'ouverture de l'assemblée générale, M. Mutiri a déploré la situation globale du pays qui a continué à être profondément marquée par une crise institutionnelle, "une insécurité généralisée et un marasme économique particulièrement impitoyable. Qui ont détérioré le capital confiance et

augmenté les risques dans l'activité commerciale pendant que sous l'oeil complaisant de l'autorité se développaient des tracasseries administratives aux frontières, avec l'existence d'un nombre pléthorique de 16 services.

Toutes ces tracasseries, précisera M. Mutiri, sont ponctuées des impositions, des taxes et des pourboires aussi réguliers qu'irréguliers, payés de façon vexatoire et humiliante par les opérateurs économiques. Parmi ces services inquiéteurs et du reste connus comme à l'origine de la hausse vertigineuse des prix dont souffrent les consommateurs au Zaïre, l'OZAC en tête : un office de contrôle qui taxe aux frontières et à l'intérieur de la région et qui, selon M. Manara Kamitenga, chef du projet Mzani (pêche au lac Tanganika) a engagé des agents dont la mendicité n'honore ni les chefs ni le pays.

A grands maux, grands remèdes. Pour suppléer à la carence du système bancaire (manque de liquidités et de devises) qui impose une réglementation de change opérante et mettre fin aux tracasseries administratives constatées il y a bien des années aux frontières le bureau régional de l'Aneza a frappé aux portes de l'autorité régionale à qui un document sur la réglementation du commerce frontalier a été suggéré.

Dans ses conclusions et suggestions, M. Mutiri estime que seule la diffusion par voie de décret du gouverneur facilitera les opérations import-export avec un mécanisme original et exceptionnel, les circonstances politiques et économiques du moment étant également exceptionnelles.

Le décret réduira de 16 à 5 les services opérant aux frontières, pistes et postes frontaliers de toutes catégories, responsables des tracasseries et parfois facilitateurs de la fraude, notamment des matières précieuses du Zaïre vers l'étranger.

Imata Raphaël Déwen

Réflexion

Où sont-ils passés ?

Encore une fois le paisible peuple du Zaïre vient d'être mourir.

Encore une fois on n'a pas entendu son cri par la voix de ses "représentants" !

Mais... qui représentent-ils ?

Ne dit-on pas que le rire est le signe de la joie comme les pleurs sont des marques de la douleur ?

La douleur qu'éprouve le peuple dans sa chair en ce moment serait-elle ressentie par ceux qui prétendent être (encore) ses Commis comme un grand plaisir, un volupté ?

Sadisme, masochisme, forfaiture, parjure ou tout simplement imposture ?

Où Messires les Commis du peuple alors que celui dont vous prétendez être l'émanation vient, une fois de plus d'être frappé là ou ça fait très mal et qu'il se tord de douleur, par votre silence complice (car qui ne dit mot consent) vous venez là d'administrer une preuve cinglante de votre félonie. Vous ne faites plus corps avec ce peuple.

Autrement comment expliquer que le rire du peuple laisse, sur vos faces, des traces de douleur et que ses pleurs marquent vos visages de joie ?

Où Messieurs les Commis du peuple, cette inversion de phénomène psychophysique ne laisse plus l'ombre d'un doute.

En effet même dans la pire des hypothèses (celle dans laquelle votre mandat serait encore en cours votre attitude n'est ni plus ni moins qu'un symptôme évident de rupture du cordon ombilical qui vous lie à vos commettants.

Mieux, si l'on considère nos Commis comme le corps et le peuple comme leur âme, leur séve d'où ils tirent leur vitalité (légitimité), la séparation de ces deux éléments entraîne inévitablement l'arrêt complet et irréversible des fonctions vitales du corps qu'ils sont. Diantre ! Auraient-ils, eux aussi, touché à ce fruit maudit par notre peuple ?